

Politique Qualité et Environnement de la Direction du CEA/Fontenay-aux-Roses

Résolument tourné vers l'avenir, le centre de Fontenay-aux-Roses développe des plateformes de recherche dans le domaine des sciences du vivant. Elles répondent à des thématiques au cœur des préoccupations sociétales telles que l'immunovirologie, le développement de thérapies innovantes, l'imagerie biomédicale ou l'approfondissement des connaissances en radiobiologie et sur les mécanismes des maladies neurodégénératives. Dans un même temps, le centre finalise l'assainissement des sols situés en dehors du périmètre des INB et poursuit le démantèlement de ses deux installations nucléaires de base.

Certifiées selon la norme ISO 9001 depuis 2005 et selon la norme ISO 14001 depuis l'année dernière, la direction du centre, ses unités de soutien technique et administratif et celles en charge de la sécurité et de la santé, développent et adaptent un mode de fonctionnement destiné à conserver et améliorer un niveau de service reconnu, dans le respect d'objectifs environnementaux partagés. Ce niveau devrait être validé en 2015 par l'audit de suivi des certifications ISO 9001 et ISO 14001.

Privilégiant l'écoute des collaborateurs, des partenaires, des unités implantées et de l'IRSN tout en s'appuyant sur une volonté de progression continue, la politique qualité mise en place vise à :

- assurer, au meilleur niveau et dans le respect d'un budget contraint, les prestations journalières de service au bénéfice des occupants, des unités et des installations,
- optimiser le fonctionnement du centre et sa qualité de vie,
- assurer le soutien et la réalisation des projets du centre en conformité avec la réglementation,
- garantir la sécurité et la sûreté des personnes et de toutes les installations,
- faire partager le dynamisme du centre, en interne et en externe.

Forte de sa démarche de développement durable initiée en 2007 et de sa préoccupation de maîtrise de son impact environnemental, la direction du centre fonde sa politique environnementale sur les axes suivants :

- mesurer et maîtriser les performances environnementales du Centre, et plus particulièrement sa consommation d'eau,
- manager les actions inscrites annuellement au programme de management environnemental et notamment celles relatives à la prévention des pollutions,
- continuer à suivre et se conformer à l'évolution de la réglementation et à sensibiliser les nouveaux arrivants du centre sur les impacts liés à leurs activités,
- communiquer en interne et vers l'extérieur les résultats obtenus.

Je m'engage personnellement à encourager tous les salariés des unités de soutien du CEA/Fontenay-aux-Roses à s'impliquer dans cette démarche collective nécessaire à la mise en œuvre de notre politique qualité et environnement ambitieuse et inscrite dans la durée.

15 Avril 2015

Claire GIRY

Directrice du centre CEA de Fontenay aux Roses

